

<https://www.aefinfo.fr/depeche/712717-apres-les-attaques-des-ent-le-ministere-de-l-educa...>

✍ Elise Le Berre

🕒 4 min read

Après les attaques des ENT, le ministère de l'Éducation lance une campagne pour sensibiliser les élèves à l'hameçonnage

À la suite de la vague de cyberattaques qui avait visé les ENT des établissements d'une vingtaine d'académies en mars, le ministère de l'Éducation nationale lance l'opération "Cactus", destinée à sensibiliser les élèves à l'hameçonnage sur ces espaces numériques, le 27 mai 2024. Le ministère de l'Éducation nationale, celui de l'Intérieur, cybermalveillance.gouv.fr ainsi que des magistrats de la section de lutte contre la cybercriminalité ont travaillé conjointement à cette opération basée sur une simulation d'hameçonnage. L'opération, expérimentale, pourrait se généraliser à tous les établissements.



L'analyse de la vague d'attaques qui avait ciblé les ENT en mars 2024 n'avait pas révélé des failles ou vulnérabilités de la sécurité des systèmes d'information. Shutterstock - vectorfusionart

Après la vague de cyberattaques ayant ciblé les ENT des établissements scolaires d'une vingtaine d'académies au mois de mars, le ministère de l'Éducation nationale annonce le lancement de l'opération "Cactus", qui vise à sensibiliser les élèves à l'hameçonnage sur ces espaces numériques de travail, le 27 mai 2024 ([lire sur AEF info](#)).

À la suite de ces attaques, Nicole Belloubet avait annoncé la suspension des espaces de messageries dans les établissements scolaires, ainsi que la mise en œuvre d'une sensibilisation des utilisateurs aux mesures de bonne hygiène numérique, visant prioritairement l'hameçonnage et les dérobeurs de mot de passe.

"Inciter les jeunes à la prudence"

"Multi-équipés et ultra-connectés", "les jeunes représentent une cible particulièrement exposée aux risques cyber", explique le ministère. De plus, l'entourage familial ne disposant pas nécessairement des informations et réflexes, il est "nécessaire de mieux prévenir et sensibiliser" à ces risques.

C'est la section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de Paris et de la Junalco (Juridiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée) qui a proposé de mener une campagne de sensibilisation à destination des plus jeunes : le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, cybermalveillance.gouv.fr et les magistrats de la section de lutte contre la cybercriminalité ont alors "travaillé conjointement à la mise en place d'une opération basée sur une simulation d'hameçonnage, qui constitue la première menace cyber en France".

Dès lors, les collégiens du département des Yvelines (académie de Versailles) et de l'académie d'Orléans-Tours ont reçu, via les ENT, un message les incitant à cliquer sur un lien, notamment pour se procurer des jeux gratuits. Les élèves cliquant sur le lien sont alors dirigés vers un message vidéo visant à "les informer, les responsabiliser et les dissuader des actions illégales sur internet".

Cette expérimentation, qui s'adresse à des académies volontaires, pourrait se généraliser à tous les établissements scolaires. Un kit contenant tous les éléments de la campagne sera mis à disposition de chaque académie pour leur permettre de déployer cette action de sensibilisation.

Generated with Reader Mode